ACADÉMIE
DE BORDEAUX
Liberté
Égalité
Fraternité
DRRH / DEPAT/ SARH
Affaire suivie par :
Maud Le Divenach
Virginie Landes
Laetitia Saubesty
Justine Leroy
Tél : 05 57 57 35 58
Mél : ce.detachement-aae@ac-bordeaux.fr

Bordeaux, le 2 novembre 2026

Le Recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine
Recteur de l'académie de Bordeaux
Chancelier des universités

à

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement du second degré
Mesdames et messieurs les enseignants du premier degré
S/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs d'académie, Directeurs académiques des services départementaux de l'Education nationale

Réf: DRRH/DEPAT n° 2026-15

Objet : appel à candidature pour le détachement des personnels enseignants du premier et du second degré, d'éducation et psychologues de l'éducation nationale (Psy-EN) dans le corps des attachés d'administration de l'Etat au titre de la rentrée scolaire 2027/2028

Pièce jointe :

- Annexe 1 : formulaire de candidature
- Annexe 2 : fiche information RH

Dans le cadre du plan pluriannuel de requalification des postes de la filière administrative, le Ministère prévoit un dispositif permettant de faciliter le détachement de personnels enseignants, d'éducation et psychologues de l'Education nationale (PSY-EN) volontaires pour exercer dans le corps des attachés d'administration. Ces dispositions sont inscrites au BO N°14 du 7 avril 2022 qui peut être consulté via le lien ci-dessous :
https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo14/MENH2206688J.htm

I – Le calendrier et les modalités de candidature et de sélection

La campagne de candidature est ouverte du 9 novembre au 30 novembre 2026 inclus. Les candidatures qui seraient incomplètes ou adressées après la date de clôture du 30 novembre 2026 ne seront pas étudiées.

Cette campagne est réservée aux personnels enseignants, d'éducation et psychologues de l'Education nationale (PSY-EN) titulaires d'un poste dans l'académie de Bordeaux.

Compte tenu du respect des règles de gestion propres aux personnels enseignants, notamment celles liées au respect d'une certaine ancienneté en activité d'enseignement, les candidatures présélectionnées seront soumises à l'avis préalable de l'autorité de gestion compétente avant les auditions. La liste des candidats retenus sera transmise à la Direction générale des ressources humaines (DGRH) pour la validation finale.

La candidature se fait en ligne depuis le lien suivant :

https://enquetes.education.gouv.fr/S2/?st=PGRB9Dnjky0BLLkHy9VXc2JpM3%2BaMwpAkfzvjC1124Y%3D&nocookie=1

En fin de saisie, il convient de déposer les pièces suivantes :

- le formulaire de candidature dûment complété et signé par le chef d'établissement pour les enseignants du 2nd degré et par le/la Directeur/Directrice académique des services de l'Éducation nationale (DASEN) pour les enseignants du 1er degré (annexe 1) ;
- un CV ;
- une lettre de motivation.

Une première phase de sélection aura lieu sur dossier entre le 7 décembre et le 17 décembre 2026.

A l'issue de cette première phase, les enseignants sélectionnés se verront proposer une deuxième phase de sélection sous la forme d'un entretien de recrutement qui se déroulera durant la première quinzaine du mois de février 2027. Les candidats retenus recevront une convocation mi- janvier 2027.

Pour information au cours de la campagne 2026/2027, 63 dossiers de candidature ont été transmis, 30 enseignants ont été reçus en entretien de recrutement et 7 ont été retenus et 5 ont été affectés.

Pour la rentrée 2027, le contingent provisoire attribué à l'académie de Bordeaux est de 5 recrutements.

II – La période de détachement

Les enseignants retenus à l'issue des deux phases de sélection se verront proposer :

1. Une affectation dans leur académie d'origine à compter du 01/09/2027.
2. Une affectation sur un poste d'attaché en établissement scolaire ou en service académique, selon le choix formulé d'univers professionnel.

Les métiers en EPLE sont ceux de SG d'EPLE, de gestionnaire délégué auprès du SG d'EPLE, de fondé de pouvoir ou de responsable du bureau des entreprises.

Les métiers en services déconcentrés sont ceux d'attaché expert sur un domaine d'activité juridique, financier, administratif ou adjoint au chef de bureau.

3. Une formation à l'ISP de Nantes.
4. Un détachement d'une année dont le renouvellement sera étudié en fonction du souhait exprimé 3 mois avant la fin du détachement.

5, rue Joseph de Carayon-Latour CS 81499
33060 Bordeaux Cedex
Tél : 05 57 57 35 58

Une fiche d'informations RH est jointe en annexe 2, afin de vous apporter des précisions sur les métiers et les missions de l'attaché d'administration de l'Etat, les modalités de candidature et de sélection, ainsi qu'une FAQ relative à la période de détachement.

En vous remerciant de bien vouloir informer les personnels placés sous votre autorité.

Pour le Recteur et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général et p.a.
Le Secrétaire Général adjoint
délégué aux relations et ressources humaines

Phllippe VULLIET

5, rue Joseph de Carayon-Latour CS 81499
33060 Bordeaux Cedex
Tél : 05 57 57 35 58